



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question au Gouvernement n° 3841

Texte de la question

PRIX DE L'ESSENCE

M. le président. La parole est à Mme Pascale Got, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Pascale Got. Monsieur le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, savez-vous combien coûte aujourd'hui le litre d'essence à la pompe ? Près de 1,60 euro pour le super sans plomb. Du jamais vu !

Une fois de plus, le pouvoir d'achat des Français va chuter sans que le Gouvernement juge utile d'intervenir.

Bien sûr, vous allez vous retrancher derrière les difficultés économiques, derrière la baisse de l'euro, bref nous dire en gros : " c'est pas nous, c'est la crise ".

Mais ce n'est pas la crise qui a créé vingt-quatre nouvelles taxes depuis 2007. Ce n'est pas la crise qui a laissé filer le prix des produits alimentaires et ceux du gaz. Ce n'est pas la crise qui a protégé le pouvoir d'achat des plus riches en baissant l'impôt sur la fortune.

Pendant que Total continue de faire des bénéfices considérables, vous laissez prendre les Français en otage par la hausse des prix de l'essence.

Et comme si cela ne suffisait pas, vous allez créer la TVA antisociale qui va laminer ce qui reste du pouvoir d'achat des classes moyennes et des plus pauvres.

Face à la hausse des carburants, allez-vous vous contenter de reprendre les propos de Mme Lagarde en demandant aux Français de prendre leur vélo ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Madame la députée, c'est vrai, le prix des carburants se situe à un niveau historiquement élevé. Sans faire de démagogie...

M. Jean Glavany. Cela va être dur pour vous !

M. Éric Besson, *ministre*. ...et en essayant de dire les choses très clairement, cela s'explique par trois facteurs : une demande internationale qui reste élevée du fait de la demande des pays émergents, une tension dans un certain nombre de pays - je pense à l'Iran, aux grèves au Nigeria -, enfin la baisse de l'euro.

Si la baisse de l'euro constitue une bonne nouvelle pour notre industrie et nos exportateurs, la contrepartie est un renchérissement des importations de pétrole.

Face à cette situation, nous renforçons le dialogue, au plan international, entre les producteurs et les consommateurs de pétrole afin de lutter contre la volatilité des prix. Et nous accroissons la transparence sur les prix et la concurrence grâce au site prix-carburants.gouv.fr, afin que les Français puissent faire des comparaisons, puisque, vous le savez, il existe des écarts significatifs.

Enfin, nous poursuivons nos efforts pour que les Français se dotent de véhicules plus économes, moins consommateurs d'essence. Vous avez noté qu'en quatre ans la consommation moyenne par véhicule a considérablement baissé.

Mais allons plus loin. Si vous voulez dire que cela renforce le besoin d'accroître notre indépendance énergétique, vous avez entièrement raison. Cependant, toutes vos propositions tendent à renforcer nos importations d'hydrocarbures et à accroître notre déficit commercial.

M. Henri Plagnol. Eh oui !

M. Éric Besson, *ministre*. Si vous voulez dire que nous avons besoin de protéger le pouvoir d'achat des ménages et le coût de l'énergie pour nos industries, vous avez raison. Cependant, j'ai entendu tout à l'heure que cela vous gênait que l'on évoque l'accord Verts-PS. Sauf à nous dire qu'il est caduc, que vous y avez renoncé, ou qu'il a été signé sur un coin de table comme le dit Arnaud Montebourg, c'est bien toujours votre seule proposition. Or celle-ci est détestable pour notre industrie comme pour les ménages français.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3841

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 janvier 2012